



CRÉSUS®

 SOLIDARITÉ

Nouvelles permanences au Pôle social du Centre communal d'action sociale

Le Pôle social du Centre communal d'action sociale (CCAS) accueille désormais des permanences de l'association Crésus Ile-de-France. Cette dernière a pour mission d'écouter, conseiller et accompagner les personnes en situation de surendettement ou qui rencontrent des difficultés à gérer leur budget.

Mis en ligne le 03 décembre 2018

Le Pôle social du Centre communal d'action sociale (CCAS) accueille désormais des permanences de l'association Crésus Ile-de-France. Cette dernière a pour mission d'écouter, conseiller et accompagner les personnes en situation de surendettement ou qui rencontrent des difficultés à gérer leur budget.

Si vous n'arrivez pas à faire face à vos dettes non professionnelles (factures d'eau, mensualités de crédits, ...) vous pouvez déposer gratuitement un dossier de surendettement. Si votre dossier est recevable vous pouvez obtenir le bénéfice d'un plan conventionnel de redressement qui aménage les modalités de remboursement de vos dettes, ou une procédure de rétablissement personnel qui conduit à leur annulation partielle ou totale.

Pour cela, vous devez prendre rendez-vous **au 01 41 70 88 40** ou en vous présentant au Pôle social du CCAS, à l'Hôtel de Ville

La permanence de l'association Crésus Île-de-France a lieu tous les 2ème et 4ème vendredis du mois de 9h à 12h.

Crésus Île-de-France organise aussi des ateliers et des groupes de parole sur la gestion du budget, la relation à l'argent et aux banques. Inscription sur www.cresus-iledefrance.org ou au 01 46 06 62 27.

Pôle social – 3, place François-Mitterrand – Tél. 01 41 70 88 40



MAIRIE DE LIVRY-GARGAN
3, PL. FRANÇOIS-MITERRAND - B.P. 56 - 93891
LIVRY-GARGAN

☎ 01 41 70 88 00 📠 01 43 30 38 43